

5.00 crédits	18.0 h	Q2
--------------	--------	----

Cette unité d'enseignement bisannuelle est dispensée en 2026-2027



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Mertens Romain ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Au terme de ce cours, les étudiantes et étudiants doivent être capables d'identifier les enjeux juridiques des différents types de catégories de personnes vulnérables abordées au cours. Ils doivent pouvoir comprendre et expliquer comment le droit appréhende leur situation. Le cours vise aussi au développement de l'esprit critique des étudiantes et étudiants et à développer leurs réflexes de juriste à l'égard des situations de vulnérabilité qu'ils rencontreraient dans leur vie professionnelle future.
Thèmes abordés	<p>Le cours de « Droit et vulnérabilité » a, d'abord, pour objectif de présenter aux étudiantes et étudiants de quelle façon les notions de « vulnérabilité(s) », de « personnes vulnérables », de « situation de vulnérabilité » sont appréhendées par le droit (tant au niveau belge qu'au niveau européen voire international).</p> <p>Le cours vise, ensuite, à expliciter aux étudiantes et étudiants, par des chapitres thématiques, dans quelle mesure les normes juridiques (qu'elles soient belges, européennes ou internationales) répondent aux besoins des populations qui connaissent ou pourraient connaître la vulnérabilité. Ceci comprend notamment mais non-exhaustivement les personnes en situation de précarité, de handicap, de marginalité, ainsi que les personnes âgées, mineures, LGBTQIA+, et toutes les personnes qui pourraient voir leurs droits fondamentaux ne pas être respectés en raison de leur qualité de « personnes vulnérables ».</p> <p>Outre l'analyse des normes juridiques, le cours réserve une place importante à la jurisprudence des cours et tribunaux belges et européens, lesquels jouent un rôle essentiel dans le contrôle du respect des droits des personnes vulnérables.</p> <p>Le cours se nourrit également d'exemples très concrets, tirés d'expériences de vulnérabilité sur le terrain, afin de montrer de quelle façon le droit peut y répondre.</p>
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	A fixer par le ou la titulaire du cours.
Méthodes d'enseignement	Le cours est à la fois magistral et interactif. La participation active des étudiantes et étudiants au cours est vivement encouragée. Elle l'est d'autant plus que le cours tend à aborder des problématiques sociétales actuelles. A l'occasion du cours magistral, la théorie est expliquée au départ de cas concrets, en privilégiant l'actualité et la documentation officielle. L'approche préconisée est à la fois descriptive, technique et critique.
Faculté ou entité en charge:	DRT

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit (horaire décalé)	DRLN2M	5		